

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 26 (1929)  
**Heft:** 8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

|   |                              |                         |
|---|------------------------------|-------------------------|
| <i>Secrétariat :</i>                          | <i>Présidence :</i>          | <i>Assurances :</i>     |
| D <sup>r</sup> ROTSCHY,<br>Cartigny (Genève). | A. MAYOR, juge,<br>Novalles. | J. MAGNENAT,<br>Renens. |

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

N° 8

AOUT 1929

SOMMAIRE — Nécrologie : M. François Savary. — Communiqués. — Apis-Club. — Prix du miel. — Conseils aux débutants pour août, par SCHUMACHER. — Concours d'extracteurs. — Etude sur la composition du miel (suite et fin), par le D<sup>r</sup> E.-F. PHILLIPS. — Assemblée générale de la Romande, les 6 et 7 juillet, à Bulle. — « Mes débuts », par Max BIELMANN, Crésuz. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Pesées de nos ruches sur balance en juin 1929. — Conseils et souvenirs d'un vieil apiculteur. — Formation et utilisation pratique des nucléi, par N. GAY, Gingins. — Appel aux apiculteurs romands, par J. GIGON. — Nouvelles des sections. — Souscription pour entr'aide. — Concours de l'agenda.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Télép. h. 79.**

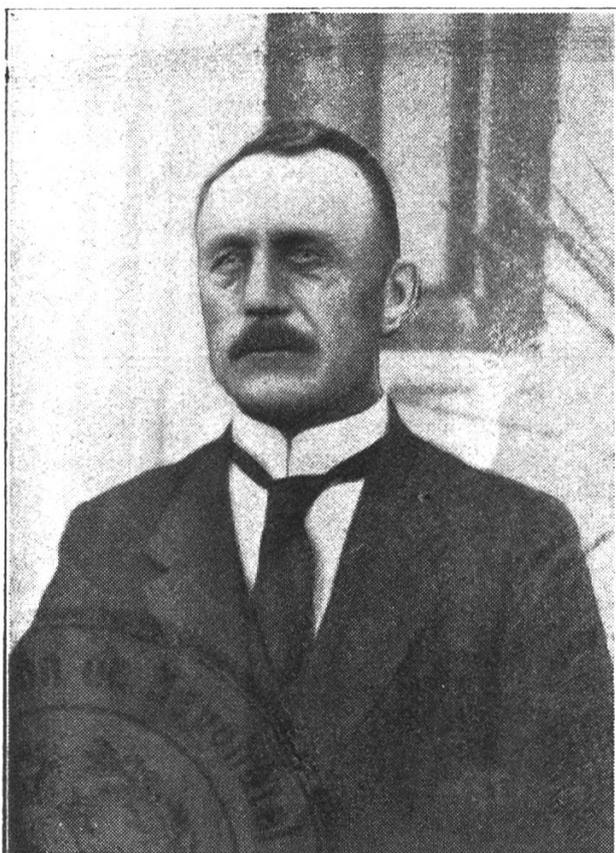
## **AVIS**

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de *leur section* tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

## † FRANÇOIS SAVARY

Le 28 mai est mort, après quelques jours de maladie, à Montézillon (Neuchâtel), M. François Savary.

Ancien appointé de gendarmerie, François Savary s'était retiré depuis quelques années à Montézillon pour y jouir de sa retraite.



Il avait installé dans ce riant petit village un magnifique rucher, qu'il soignait avec l'amour et la compétence qui font les maîtres dans notre noble profession. Il avait aussi connu les mauvais jours. En 1923 son rucher fut complètement anéanti par le Noséma, cette maladie qui avait si durement éprouvé une quantité d'apiculteurs de notre contrée. Il s'était remis à l'œuvre avec un digne courage et en 1926, il pouvait montrer fièrement, lors de l'assemblée annuelle de la Fédération neuchâteloise,

un grand rucher aux colonies florissantes, munies de doubles hausses.

Il était en outre un excellent membre de la « Côte neuchâteloise ». Rarement il manquait les réunions ou assemblées, aussi lors de la réunion de la Fédération neuchâteloise, le 23 juin 1929 au Val-de-Ruz, nous sentions avec douleur qu'il manquait un des fidèles, un de ces membres qui laissent un vide à leur départ, il manquait François Savary.

Son caractère sociable, son inlassable dévouement et ses qualités administratives le désignèrent d'emblée aux hautes fonctions. Il fut appelé au comité de la Fédération neuchâteloise et au Conseil de la Loque où il fonctionna comme adjoint de l'Inspecteur en chef. La Romande lui confia le poste de préposé aux pesées des ruches, poste qu'il remplit avec zèle. Mois après mois, sans aucun retard,

le tableau des pesées paraissait dans le *Bulletin* accompagné quelques fois d'un intéressant rapport.

Membre zélé des comités des expositions de Neuchâtel en 1924 et Boudry en 1927, il fut d'un grand secours pour les organisateurs de ces manifestations. A Boudry une des expositions les plus remarquées par sa tenue scientifique et qui obtint une médaille de vermeil et un diplôme d'honneur fut celle de la Caisse de la Loque, cette exposition était l'œuvre de François Savary.

C'est au nom de ces sociétés : la Côte neuchâteloise, la Fédération neuchâteloise, le Conseil de la loque, la Romande et de ses nombreux amis que nous rendons ici un témoignage de reconnaissance à ce cher collègue disparu et nos vives condoléances à sa famille.

Saint-Aubin, juillet 1929.

C. H.-W.

---

### COMMUNIQUÉS

---

La *Conduite du rucher* est de nouveau en vente auprès de l'administrateur. Prix : fr. 3.— à verser à notre compte de chèques II. 1480.

Le rédacteur sera absent pendant une partie du mois d'août. Prière aux correspondants d'en tenir compte. *Schumacher.*

\* \* \*

#### Avis aux Présidents de sections.

Prière de mentionner jusqu'au 15 août les changements à effectuer dans la *liste des présidents* des sections de la Romande pour l'*Agenda 1930*.

Ecrire Agenda Apicole Romand, Saint-Aubin (Neuchâtel).

---

### APIS-CLUB

---

La session de Berlin, que nous avons déjà annoncée, aura lieu du 9 au 12 août. Elle promet d'être singulièrement riche et ceux qui pourront y aller enrichiront considérablement leurs connaissances. En voici le programme provisoire.

Vendredi 9, à 9 heures, à l'Institut de recherches apicoles (Lentzeallee 86. Autobus 7.23.25. Trams 51.191. Tél. H2 Uhland 9758). La séance débute par un mémorial à l'honneur de James Morgan. Puis communications scientifiques, coupées par le déjeuner en commun.

Samedi 10. A 8 h., départ de Breitenbachplatz pour la visite de Berlin, de quelques musées, de l'aérodrome, etc. Après-midi, séance.

Dimanche 11, à 10 h., séance à Dahlem. Lundi 12, départ à 9 h. pour la visite des stations de fécondation de l'Institut.

Les travaux annoncés sont au nombre de plus de 25, sans parler

des démonstrations pratiques. Nous relevons des travaux en français, présentés par MM. Angeloz, de Lyon, sur l'acariose ; par M. Delaigues, de Bourges, sur le transformisme chez les abeilles par M. Jaubert, de Paris, sur la nature de la cire. En allemand, comme en anglais, même richesse et variété de travaux ayant ou pouvant avoir leur retentissement dans la pratique. Il y aura là une rare documentation et l'Apis-Club justifie de plus en plus son renom.

*Schumacher.*

---

### PRIX DU MIEL

---

Les prix de fr. 4.— en gros et de fr. 5.— au détail, fixés à Bulle à l'assemblée de la Romande, ne se maintiendront pas vu la récolte généreuse dans les régions à miellée. Nous invitons nos membres à ne pas jeter toute leur récolte à la fois sur le marché, le miel est un aliment qui se garde plusieurs années facilement. Ceux qui voudront prendre patience auront fort probablement à s'en louer : les années maigres sont plus nombreuses que les grasses et il fera bon, l'an prochain, d'avoir aussi une recette à encaisser provenant de l'année précédente.

*Le Comité.*

---

### CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOÛT

---

Il fait si chaud, si chaud que les poteaux de palissades eux-mêmes transpirent, alors j'ai pitié des lecteurs et de moi-même et me borne à vous dire : relisez ce que nous disions en juillet. En août de cette heureuse année, le stimulant sera peut-être encore donné par des miellées, comme il le fut dans ce mois de juillet. Le danger toutefois, pour celui qui n'a pas encore beaucoup d'expérience, c'est de voir le nid à couvain rétréci à tel point par l'abondance des apports qu'il n'y a plus de place suffisante pour le maintien d'une population jeune, capable de bien passer l'hiver. Veillez donc à ce revers de la belle médaille de la miellée.

Soignez les essaims que vous avez eus et les beaux nucléi que vous avez formés. J'en ai fait toute une série et avec quelques coups de sirop donnés tous les deux ou trois jours, ils sont déjà arrivés à un superbe développement. J'attends encore pour d'autres le commencement de la ponte de la jeune reine et même pour d'autres encore sa naissance, car la saison est si favorable que l'élevage de reines a pu se faire sans difficultés et se continuer jusqu'à main-

tenant. Je ne vous conseille pas cependant d'en faire en août : cela peut réussir... mais plus sûrement rater.

Le miel est abondant cette année. Ce n'est pas une raison pour avilir les prix. Toutefois, les prix fixés lors de la réunion de la Romande à Bulle ne pourront guère se maintenir. Nous avons cette fois-ci le meilleur moyen de lutter contre les miels étrangers, c'est de mettre le produit de nos ruches à portée des bourses modestes. Il faut que chacun se mette à faire de la réclame en faveur de la consommation du miel et en offre gracieusement dans toutes les bonnes occasions. Ainsi cet aliment précieux, autrefois consommé par chacun, reviendra dans l'alimentation ordinaire et ne sera plus heureusement ce qu'il était devenu : un article de grand riche ou le remède que l'on ne consommait que par force et parcimonieusement.

Enfin, quelle que soit l'opération que vous ayez à faire à cette époque, prenez toutes les précautions contre le pillage. Peu importe ce qu'on pourra dire de celui qui répète cette mise en garde : il importe, pour le rucher, pour l'apiculteur, pour les voisins de veiller à ce que le rucher ne devienne pas un danger public et d'éviter qu'on ne médise de l'apiculture, qui a déjà assez d'ennemis naturels sans y ajouter ceux que l'on peut prévenir.

Daillens, 24 juillet.

*Schumacher.*

---

## FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

---

### *Concours d'extracteurs : Un dernier avis.*

Le comité ressent en ce moment l'affliction la plus profonde. Chaque jour qui passe augmente son embarras. Jugez-en vous-même : les épreuves du concours auront lieu dans la seconde quinzaine d'août ; 6 concurrents sont annoncés et ont adressé leur inscription en bonne et due forme. Mais, pour l'exposition subséquente des appareils et à laquelle il était décidé d'adjoindre tous les accessoires qui, de près ou de loin, servent à l'extraction du miel, le comité n'a reçu à ce jour qu'une seule offre, celle de M. Louis Mayor, laitier à Lausanne, avec un ancien extracteur. Pas d'anciennes ruches, pas de ruche d'observation peuplée, pas une offre d'accessoires. C'est lamentable. Et des décisions importantes vont s'imposer bientôt. Elles sont même imminentes. Comment s'engager, prendre des responsabilités, les mains presque vides ? Le comité FVA rappelle l'avis paru dans le n° de juillet (page 219, et sollicite tous les concours utiles. Sa reconnaissance sera ensuite aussi vive que son angoisse

présente est grande. Toutes communications à adresser à Ed. Frankhauser, *Territet*.

Allons ! Messieurs les constructeurs, inventeurs, chercheurs. Allons ! Encore une fois.

*Mouvement !*

## ETUDE SUR LA COMPOSITION DU MIEL

par le Dr E.-F. Phillips, trad. par R. Couallier.

(SUITE ET FIN)

### *Résultats divergents des recherches.*

Le premier qui entreprit des recherches dans ce sens fut Dutcher (1918) du Collège de l'Etat de Pensylvanie, qui étudia le nectar, le miel et le pollen, et qui conclut que le miel de trèfle et tilleul dont il s'était servi ne contenait que des quantités négligeables de vitamines B, dont l'origine pouvait s'expliquer par les grains de pollen en suspension dans le miel. En 1919, miss Bachman, du Wisconsin, utilisa le miel comme milieu de culture pour certains ferments qui demandent des vitamines pour se développer, et ne trouva pas l'évidence que le miel utilisé contient des vitamines. En 1920, Faber, du Collège médical de Stanford, examina le miel et y chercha la vitamine C, qu'il ne put y découvrir. Hawk et ses collaborateurs en 1921, trouvèrent que du miel extrait contenait les vitamines A et B en très petite quantité ; dans du miel en rayons, ils décelèrent la présence d'une certaine quantité de vitamine A, mais pas de vitamine C. En 1922, Luttinger, de New-York, proclama qu'il avait trouvé les vitamines A, B et C dans 82 % des miels examinés, et dans le même article, il conseillait le miel dans l'alimentation infantile (mais aucune évidence expérimentale n'est donnée dans cet article). En 1924, trois chercheurs allemands, Scheunart, Schieblich et Schannebeck, examinèrent trois échantillons de miel dans lesquels ils ne purent déceler la présence de vitamines. En 1926, Alin Caillas, le chimiste apicole bien connu, fit connaître qu'il avait trouvé la vitamine B dans le miel. Le rapport annuel du Bureau d'économie générale des États-Unis, en 1927, établit que deux échantillons de miel examinés ne contenaient aucune vitamine A, B, C ou D.

Les études de Nelson et Paddock, de l'Etat d'Iowa, firent connaître que de très petites quantités de vitamines A et B étaient contenues dans du miel de trèfle blanc examiné. Il semble qu'on n'ait pas fait d'autres études pour déceler la présence dans le miel d'autres vitamines.

Ces résultats divergents nous montrent qu'en ce qui concerne la présence des vitamines dans le miel, il doit exister des différences entre les miels examinés, et s'il en est ainsi, il serait intéressant de savoir lesquels parmi ceux-ci contiennent des vitamines. On a remarqué que la présence de la vitamine A concorde généralement avec la couleur jaune du miel (couleur qui est due d'habitude à la teinture végétale de carotène).

Il serait intéressant de savoir si la présence de la vitamine A est limitée au miel contenant cette teinture, ou si elle s'y trouve en plus grande quantité que dans d'autres miels moins ambrés. On est certain que la vitamine A et la carotène ne sont pas identiques, mais elles semblent être généralement réunies dans un même miel.

*Importance souvent exagérée attribuée aux vitamines.*

On a démontré assez clairement que les vitamines sont essentielles pour diverses fonctions du corps. Mais ce qui est clair aussi c'est que bien des gens ne possédant qu'une connaissance superficielle de la question des vitamines en ont exagéré l'importance. Parce que certains aliments ou substituts sont riches en vitamines, il ne faut pas en déduire que seuls ces aliments là doivent constituer notre nourriture exclusive. En général, notre mode d'alimentation nous fournit des vitamines en abondance et il ne nous est pas permis de rejeter certaines nourritures parce qu'elles ne contiennent pas toutes les vitamines connues. Ce n'est donc pas une calamité pour l'apiculteur si certains chercheurs n'ont pas trouvé dans les échantillons de miel examiné, ces mystérieuses substances. Il n'est pas douteux que le fait de trouver dans le miel toutes ou un grand nombre de vitamines connues, constituerait une excellente réclame pour la vente de ce produit de nos abeilles. C'est surtout dans le cas de convalescence, de mauvaise nutrition ou de faiblesse générale, qu'il est nécessaire d'avoir recours aux nourritures spéciales, riches en vitamines ; pour les enfants, en particulier, on n'exagérera jamais trop l'importance de cette alimentation spéciale. En réalité, il n'y a aucune raison pour écarter les sucres de notre régime, simplement parce qu'ils ne contiennent pas de vitamines. La même observation s'applique au miel. En fait, nous ne mangeons pas le miel parce qu'il contient des vitamines, et s'il en contient, tant mieux, non seulement au point de vue régime alimentaire, mais encore au point de vue vente. Les vertus du miel sont d'autre part assez importantes pour que l'absence de vitamines ne soit pas de nature à nous désespérer.

Tout ce qu'on peut en conclure actuellement, c'est qu'avant de

proclamer la présence ou l'absence de vitamines dans le miel, des études approfondies et complémentaires sur ce sujet sont nécessaires. Quoiqu'il en soit, il est fort probable que les miels varient considérablement de l'un à l'autre et que nous ne devons pas nous inquiéter outre mesure des résultats négatifs obtenus par certains chercheurs. A ce propos, il est intéressant de noter que certaines huiles de foie de morue examinées, ont été trouvées sans vitamines, et qu'on a cherché en vain la vitamine B dans des préparations de ferments qui auraient dû en contenir.

Il est de la plus haute importance pour l'apiculture que des recherches minutieuses soient faites sur le miel en tant qu'aliment vitaminé. Les vitamines tiennent en effet une trop grande place comme facteur de publicité alimentaire pour qu'on dédaigne d'accorder au miel cet avantage s'il le possède. Quoiqu'il en soit, les producteurs et vendeurs de miel ne doivent pas se bercer d'illusions trop grandes, et il est probable qu'au point de vue publicité, la présence des vitamines ne leur servira jamais autant qu'aux fabricants d'huile de foie de morue par exemple.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROMANDE

les 6 et 7 juillet, à Bulle.

---

C'est à Bulle, le coquet chef-lieu de la Gruyère, qu'a eu lieu, les 6 et 7 juillet dernier, la réunion annuelle de la Société romande d'apiculture. Malgré un temps défavorable, elle fut des plus cordiales et des plus réussies et réunit une importante phalange de plus de deux cents apiculteurs. Si le soleil n'était pas dans les yeux, la joie le remplaçait et l'enthousiasme débordait les cœurs.

### *Journée du 6 juillet.*

Elle débuta par une assemblée tenue dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville. M. Mayor, président de « La Romande » souhaite la bienvenue à chacun et remercie les apiculteurs romands d'avoir répondu si nombreux à son appel. Il souligne la présence de M. le Dr Emile Savoy, conseiller d'Etat, un vieil ami des abeilles et ancien président de la Fédération de la Gruyère, ainsi que M. le Dr Morgenthaler, l'ami des Romands, qui chaque année, sans se lasser, tient à témoigner de son attachement aux Welches en assistant à nos assemblées générales. Après la partie administrative rapidement enlevée, on entendit une très intéressante conférence de M. Magnenat sur

« La meilleure abeille ». Sans méconnaître les qualités des races des abeilles étrangères, le distingué conférencier en arriva à la conclusion que l'abeille indigène offre le plus de résistance et doit avoir la préférence des apiculteurs de nos régions.

M. Thiebault rapporta au sujet des prix du miel et après une discussion nourrie, on fixa ceux-ci à 4 francs pour le gros et à 5 francs pour le détail. Puis, malgré l'inclémence du temps, les con-



Le chœur mixte de Crésuz reçoit la Romande avec des chœurs  
sous la direction de M. l'Abbé BIELMANN.

gressistes se rendirent muser à Gruyères. Dans les confortables voitures de la Compagnie des C. E. G., la distance de Bulle à l'ancienne cité féodale fut vite franchie. Nos hôtes cherchaient en vain le Moléson, totalement soustrait à leur vue, en même temps que d'épais nuages laissaient tomber une fine pluie sur la colline de Gruyères et ses environs. La collation annoncée ne put avoir lieu dans les jardins enchanteurs de l'Hôtel de la Fleur de Lys et c'est dans les salles spacieuses de cet établissement qu'on s'installa. Le groupe choral de l'endroit dédommagea les apiculteurs en égrenant les plus jolies perles de son répertoire. Puis ce fut la classique visite du vieux château et le retour pour le chef-lieu.

A 20 heures, la grande salle de l'Hôtel-de-ville de Bulle était comble de convives. L'on se préoccupa avant tout de donner satisfaction aux estomacs que l'on pressent fort bien disposés à la besogne... qui les attend. Le menu est exquis. L'hôtelier, M. Schwartz, a bien fait les choses.

La partie oratoire ne fut pas disproportionnée au temps dont disposait l'assemblée. M. Capany, curé de Vuippens, président de la Fédération de la Gruyère, débute par les souhaits de bienvenue et invite immédiatement M. l'abbé Bovet, le maestro infatigable de nos fêtes, à égayer la société par des productions fort joliment exécutées par un chœur d'apiculteurs. Relevons, parmi la série des chants, une composition inédite de M. Bovet : « Faux-bourdon mielleux ». Jolie petite musique, harmonie imitative parfaite, et paroles que nous transcrivons, pour ne rien enlever à leur charme !

Prenons un ton mielleux, pour célébrer l'abeille ;  
Au bout de chaque vers, mettons un trait piquant.  
Puis nous butinerons sur tout le long des treilles,  
En grave faux-bourdon, murmurant des cancans !  
Bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz...

On dit de tant de gens qu'ils sont dans la mélasse,  
Il faut les envier : l'emmiellement est bon !  
L'abeille nous le dit, car quoi qu'on dise ou fasse,  
Elle œuvre sans répit, même auprès des chardons !  
Bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz...

La reine est au rucher et ses sujets en plaine ;  
Chacun fait son métier et tout marche à souhait !  
Mesdames, restez donc en vos logis les reines.  
C'est aux Messieurs d'aller quérir un miel parfait !  
Bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz... bz...

Avant le départ du grand animateur du chant fribourgeois, M. Mayor, président tient à féliciter spécialement M. Bovet dont la cordialité et l'entrain rehaussent tant de nos fêtes de la « Romande ». Le vaillant orchestre bullois « Old Boys » lance à l'écho sonore des murailles et des parois ses sons tour à tour énergiques ou tendres, harmonieux toujours. Notons la délicieuse chansonnette de circonstance, présentée par notre sympathique ténor, M. Murith et due à la plume élégante et fertile de M. l'abbé Biemann, curé-apiculteur à Châtel-Crésuz. Entrent maintenant en scène deux charmantes demoiselles de Châtel-St-Denis, car le Comité d'organisation ne veut pas que les apiculteurs et leurs dames s'ennuient : résultat qu'ils peuvent se flatter d'atteindre pleinement. La saynète jouée est bien mimée. Les voix sont agréables et flexibles à souhait.

Mais l'heure du « sérieux » revient. Dans un magistral discours, M. l'abbé Gapany, président de la Fédération de la Gruyère, adresse aux apiculteurs romands les vœux de bienvenue de leurs collègues fribourgeois. Il chante la Gruyère apicole, pays de jardins et de fleurs, pays de prairies, de vergers, de forêts et de gras pâturages où les abeilles, nos petites amies bourdonnantes, peuvent butiner les sucres les plus aromatiques et les plus variés. Il achève ses paroles

en demandant à Dieu de bénir les efforts des apiculteurs et de protéger leurs ruchers. Son discours écouté avec une visible satisfaction est frénétiquement applaudi.

M. E. Savoy, conseiller d'Etat déclare qu'il a répondu avec un très grand plaisir à l'invitation qui lui était faite d'assister aux journées de la Fédération romande des sociétés d'apiculture, à laquelle il est fier d'avoir longtemps appartenu. Il apporte aux con-



Au rucher de M. l'Abbé BIELMANN, à Crésuz.

gressistes le salut du gouvernement de Fribourg et se remémore à la vue de cette belle assemblée foule d'agréables souvenirs. Heureux d'avoir pu être en maintes occasions agréable aux apiculteurs, dans son département de l'agriculture, l'orateur ne cache point son intention de s'occuper d'une question qui préoccupe depuis longtemps les producteurs de miel, celle de l'importation du miel étranger. Après avoir fait une rapide incursion dans le domaine de l'agriculture en général, dont l'apiculture est une branche non négligeable, M. Savoy rend hommage au travail intelligent et fructueux de « la Romande », dont les succès ne sont pas à dédaigner.

M. H. Murith, ténor, accompagné du groupe choral, nous interprète superbement « Les armaillis des Colombettes ». Puis M. Schumacher, pasteur à Daillens, vice-président de la Romande, en termes choisis et dans un impeccable français, remercie les organisateurs de la manifestation si réussie de cette année, les autorités et la population bulloises. Il adresse des félicitations et des vœux tout spéciaux à M. Benoît Schouvey, qui, avec ses 88 ans, détient sûrement

la doyenneté de l'assemblée, image vivante de la vigueur et de la verdure de cette Gruyère qui cache aujourd'hui ses charmes.

M. Léopold Delabays, représentant du Conseil communal de Bulle, tient à remercier la Romande d'avoir songé à la Gruyère et à la ville de Bulle pour son assemblée annuelle. L'une et l'autre en sont honorées. Le Comité d'organisation, lui aussi, à droit à la reconnaissance de la cité. Quant à l'apiculture qui devrait avoir sa place à toutes les fermes, elle mérite certainement l'appui des pouvoirs publics. L'orateur félicite la Romande dont les organisations diverses rendent les plus précieux services aux apiculteurs qui y sont affiliés et au nom de la ville, il offre des vins d'honneur.

M. le Dr Morgenthaler, chef-assistant à l'institut du Liebefeld, à Berne, dont on connaît les larges compétences en matière agricole, apporte le salut de la Suisse allemande et se déclare fort heureux de l'harmonie existant dans l'apiculture, harmonie qui contribue certainement à resserrer les liens entre Welches et Suisses alémaniques. Au point de vue national comme dans le domaine professionnel pur, M. Morgenthaler n'ignore point ce que la Suisse doit aux Romands et il se félicite des échanges fructueux complétant si merveilleusement les races qui se partagent le pàys. Il a des paroles spécialement pour les chanteurs et les chanteuses qui ont égayé la soirée de leurs alertes productions. « La chanson populaire, dit l'orateur, c'est à peu près comme le vin, il faut aller sur le sol où elle a poussé pour en avoir le vrai goût. »

M. Antoine Morard, président de la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg, souligne spécialement la sympathie que l'agriculture fribourgeoise témoigne aux apiculteurs et la place que « Le Paysan fribourgeois » réserve à la rubrique apicole.

M. J. Dietrich, de Fribourg, remplit avec entrain et à-propos les fonctions de major de table. Il termina la soirée en remerciant encore le Comité d'organisation de la Gruyère et spécialement M. et M<sup>me</sup> Schwartz et leur personnel pour l'excellent repas servi aux apiculteurs et les soins apportés au service. Puis, peu à peu, la salle se vida et les apiculteurs se répartirent, pour y passer la nuit, le plus grand nombre dans les hôtels de la ville, tandis que d'autres durent prendre le chemin de Broc ou de Gruyères.

#### *Journée du 7 juillet.*

Le lendemain, dimanche, dans de confortables voitures des C. E. G., les amis des abeilles excursionnèrent dans la vallée de la Jogne. Une première halte à Châtel-sous-Montsalvens permit à chacun

d'admirer le lac. Puis, on s'en alla à Crésuz visiter les magnifiques ruchers de M. l'abbé Biemann. M. le curé ménagea à ses amis romands la plus gracieuse réception. Un charmant chœur mixte salua les visiteurs de ses plus fraîches mélodies. Les heures s'écoulant rapidement, le pèlerinage continua dans la direction de La Valsainte que l'on atteignit bientôt. Les nombreuses dames qui nous accompagnaient furent bien déçues de rester à la porte du couvent



Dans le magnifique rucher de la Chartreuse de la Valsainte.

pendant que les Messieurs étaient émerveillés par la visite du monastère et du rucher. Maintes gentes demoiselles auraient désiré revêtir des habits masculins afin de tromper la vigilance du Frère-portier.

La visite du cloître fut pour la plupart un enchantement continu. C'est qu'il y avait le charme de l'inconnu et cette pensée mystérieuse de l'au-delà qui s'échappe des longs corridors blanchis et des cellules austères ! Celle des ruchers du couvent se fit sous la conduite courtoise et intelligente du jeune et nouveau Frère-apiculteur Pythoud, un enfant de la Gruyère, dont chacun apprécia l'affabilité et la belle culture. Les apiculteurs furent enchantés du perfectionnement apporté aux installations, de la disposition originale des ruches éparses dans le verger, et surtout de l'extraordinaire rendement en miel, dû sans doute à la flore merveilleuse de ces parages montagnards. Le rucher de La Valsainte, nous a déclaré notre président, est certainement l'un des modèles de la Suisse romande.

Les vêpres du couvent touchaient à leur fin, quand, à regret, les apiculteurs prirent le chemin de Charmey où le dîner les attendait

à l'Hôtel du Sapin. Un instant débordé par la foule des visiteurs survenus de partout, le maître de céans servit ses hôtes à la satisfaction générale. Il y eut des chants et quelques paroles échangées, puis une excursion à Bellegarde permit à nos hôtes de faire plus ample connaissance avec la Gruyère.

Enfin, vers 17 ½ heures, chacun, content de cette journée si bien remplie, était de retour à Bulle. Un dernier repas fut servi excellemment à l'Hôtel des Alpes, où M. Lorétan, juge informateur à Sion, apporta le salut des apiculteurs valaisans, remercia et félicita chaleureusement les organisateurs de la manifestation.

Tandis que la plupart des apiculteurs rentraient au foyer, enchantés de « l'une des plus belles assemblées annuelles dont ils se souviennent », quelques-uns, les moins pressés, remirent au lendemain la petite randonnée dans le val pittoresque du Mothélon.

La réunion annuelle des apiculteurs romands dont le programme chargé s'est déroulé sans aucun accroc fait honneur au Comité de la Fédération de la Gruyère qui l'a si bien organisée et au bon esprit des nombreux participants.

Broc, le 15 juillet 1929.

*H. E.*

*P.-S.* — Le lendemain, lundi, le Comité et quelques amis, sur l'invitation gracieuse qui leur en était faite, se sont rendus dans la vallée du Motélon.

Ce ne fut pas la journée la moins gaie et nous avons une reconnaissance profonde envers MM. Gapany, Biemann, Cosendai pour



Le Comité de la Romande et quelques amis devant la « pinte du Pralet », vallée du Motélon.

toutes les jouissances éprouvées. Par le cliché ci-joint, vous voyez que nous étions « au vert » et que nous n'avons pas broyé du noir.

Il y aurait un joli compte rendu à faire de cette journée, mais cela susciterait trop d'envie.

*Schumacher.*



Devant le rucher, vraiment rustique, de M. MULLER, au Pralet.

*(Cliché de M. Heyraud).*

Outre les 3 clichés que nous donnons avec ce rapport de l'assemblée de Bulle, il y a encore 2 autres vues fort bien réussies aussi. La série des 5 est en vente au prix vraiment exceptionnel de 1 fr. 50 la série. Chacun des participants voudra les avoir et est prié de les demander directement à M. Glasson.

### “ MES DÉBUTS,, ”

Je venais de me procurer un petit pavillon pouvant loger dix à douze colonies. Ce petit chalet ne manquait ni de confort, ni d'élégance. Installé au fond de mon jardin, face au sud, il avait la jolie apparence de tout ce qui est neuf et pour moi l'attrait du nouveau. Avant même qu'il fût habité, je lui avais fait maintes visites ; je voulais à tout prix me familiariser avec cet intérieur déjà plein de charmes, qui devait avoir plus tard tant de poésie pour moi.

En mon imagination, je le voyais tout frémissant de vie en quelque belle journée printanière. Connaissant un tout petit peu les

abeilles (oh ! un tout petit peu seulement), je savais que le spectacle d'une ruche au travail avait quelque chose de beau à voir (il est toujours intéressant de voir travailler les autres) ; je savais par exemple que, à la bonne saison, les abeilles construisaient des rayons ; qu'elles visitaient des fleurs pour en rapporter du miel et du pollen ; je savais aussi que les abeilles étaient munies d'une arme redoutable avec laquelle il faut compter ; vers l'âge de 12 à 13 ans, j'avais fait connaissance déjà avec leur flèche empoisonnée ; la douleur, toute cuisante qu'elle fût, a passé, mais le souvenir m'en est resté bien vivant.

Malgré mon ignorance et malgré mes expériences passées, je me berçais de douces espérances ; mon enthousiasme restait intact : j'entrevois déjà le jour heureux où en pleine saison de récolte, sans crainte de me faire piquer, je pourrais, seul dans mon rucher, suivre pas à pas à travers quelque partition vitrée les progrès de mes chères abeilles ; puis le jour plus heureux encore, où je pourrais m'emparer de leur précieux butin et m'en aller triomphant essayer mon extracteur. Je comptais sans mes hôtes ! Ce que je savais de l'apiculture à ce moment là ne m'en laissait entrevoir que le beau côté et encore d'une façon bien sommaire.

Mais l'expérience assagit et cette expérience je n'allais pas tarder à la faire et à me rendre compte que j'avais à peu près tout à apprendre dans le domaine de l'apiculture et que en outre, j'avais besoin de formation au point de vue du sang-froid : Car je dois vous dire que dans ce domaine, j'étais peureux. Oui peureux ! C'est humiliant de l'avouer. — Peureux !... moi l'étudiant terrible d'autrefois ! Vous riez ! Pourtant rien de plus vrai.

Ecoutez plutôt : Un certain jour donc mes six premières colonies m'arrivent ; il est superflu de vous dire que je les attendais avec impatience ; je crois même que depuis l'envoi de la commande je n'avais plus guère dormi. Ce que j'appelle du nom de « colonies », tenez, c'était des essaims artificiels achetés au prix de fr. 60.— pièce, non logés. Comme d'habitude, le vendeur m'avait vanté sa marchandise et fait les plus belles promesses (on ne saurait le lui reprocher, il était commerçant) : est-il nécessaire de vous redire ce refrain ?... C'est connu ! très connu, autant assurément que celui de la « Madelon ». Donc : jeunes reines, assez de nourriture jusqu'à la récolte, beau couvain, bâtisses de premier choix ; emballage très soigné (caisses à retourner), abeilles sages, race de choix, etc., etc. En résumé : belles colonies en perspective.

En commençant naïf, je dois vous dire que je croyais aveuglément à tout ce qui me paraissait vraisemblable. Pressé que j'étais

de peupler mon pavillon, je n'avais discuté que très sommairement le prix et les conditions exactes du marché.

A leur arrivée, j'eus l'impression que mes futures colonies étaient bien un peu légères, qu'il y avait dans les ruches peu d'abeilles et surtout pas abondance de nourriture... C'est tout !

J'ai payé sans récriminer, me réservant cependant de demander l'avis d'un vrai apiculteur sur le marché que je venais de conclure.

Au moment où la vérité m'apparut dans toute sa simplicité, j'avoue que j'eus quelques regrets de n'avoir pas demandé conseil plus tôt. C'était fait, il fallait se résoudre et s'accommoder du fait accompli. Je le fis de bonne grâce, d'autant plus que pour moi la joie occasionnée par l'arrivée de mes abeilles eût tôt fait de me faire oublier ma dépense. On oublie tout quand on aime !...

Mais il fallait transvaser mes six colonies dans mon petit rucher. Cette opération me paraissait redoutable. En homme prudent (car je le suis quelquefois), j'avais demandé à mon constructeur, apiculteur lui-même, de bien vouloir me faire cette première opération. Il y avait consenti de bon cœur et... le voilà à l'œuvre.

J'avais eu soin de me munir d'un voile et de mettre des gants. (Dans les grandes circonstances on porte toujours des gants.) Or, le croiriez-vous, équipé en vrai « commençant », je suivais l'opération de mon collègue ! Oui ! mais n'allez pas croire cependant que j'étais tout à fait à ses côtés... Oh ! je n'étais pas très loin, non, mais bien en sûreté !... je me tenais voilé et ganté dans ma véranda, fenêtres fermées s'il vous plaît.

Quel courage n'est-ce pas ?

Au cours de l'opération, je dus intervenir une fois ou l'autre cependant. Je le fis de mon mieux et sans me faire prier ; je n'aurais pas voulu passer pour un poltron : ça non ! Mais dès que ma présence n'était plus nécessaire, je me retirais prudemment dans ma véranda, admirant mon collègue plus hardi qui osait, lui, rester dans ce petit monde, pavé pour moi de mauvaises intentions.

A ce moment-là, je me demandais, je l'avoue, si je n'avais pas commis une erreur en me procurant des abeilles. Je me disais bien : quand tu seras seul... tu essayeras... tu seras bien obligé... puis, petit à petit on s'y fait, on s'aguérit. D'autres s'y sont bien habitués, pourquoi pas moi ? Néanmoins, j'en étais là !

D'autres pensées hantaient mon esprit !... Et mon entourage... et mes voisins ?...

Comment ma cuisinière qui possède à un si haut degré le sens des proportions s'accommodera-t-elle de ces piqûres qui vous rendent si ridicules en vous défigurant ? (Des yeux pochés, des men-

tons supplémentaires, des lèvres d'hippopotame, sans compter ce qu'on ne voit pas.)

Voudra-t-elle rester au milieu de ces satanées bestioles au risque de faire personnellement quelque triste expérience. Question épineuse au suprême degré, et pourtant pratique à souhait !

Et mon voisin Milon avec son alezan, pourra-t-il circuler tranquille avec son foin et son regain ? Il passe habituellement à une dizaine de mètres de mon rucher. Et tout son petit monde qui travaille aux champs, ... Et Franz, avec son bœuf déjà si châtouilleux et si turbulent, pourra-t-il passer tranquille ? Et sa marmaille ? Ses enfants viennent jouer jusque devant mes ruches ?

Tout cela me faisait du souci ; et cette crainte, exagérée peut-être, devenait pour moi comme une obsession.

Si quelque malheur arrivait ?... Volontiers je m'oubliais moi-même pour penser aux autres. Et pourtant, c'est bien moi qui devais être en première ligne et qui devais répondre de tout. Je ne pensais plus qu'à mes abeilles ; je ne dormais plus guère et quand je dormais, je me réveillais parfois encore en sursaut au bruit de mes colonies. Je ne causais plus que de mes avettes, convaincu que tout le monde s'y intéressait autant que moi.

Mes abeilles ? je les aimais presque à la folie et cependant j'en avais une frayeur terrible !

Que pensez-vous de tout cela, cher collègue ? Vous qui, peut-être sans en faire part à personne, avez éprouvé les mêmes difficultés, partagé les mêmes faiblesses !

Votre femme elle-même, la confidente de vos joies et de vos peines, n'en a peut-être jamais rien su. Tout au plus vous a-t-elle parfois trouvé plus gras que de coutume. Quant à moi, je sentais qu'il me fallait ou renoncer aux abeilles ou bien me rompre au métier en allant au feu !

J'ai choisi cette dernière alternative et je vous dirai bien franchement que j'ai réussi quasi pleinement ; je m'en félicite à l'heure qu'il est et j'en suis heureux.

Actuellement, mes abeilles et moi, nous vivons dans les meilleurs termes, c'est bien rare même que j'en sois piqué, et cependant j'en possède environ 50 colonies, mais je vous dirai aussi que je m'en occupe consciencieusement, que je les soigne et que je les traite comme je les aime, c'est-à-dire toujours en amies.

*Max Biemann, Crésuz.*

---

## ECHOS DE PARTOUT

---

### Une pendule qui retarde.

Sous le titre : « Un perfectionnement aux ruches », un quotidien français décrit, dans un article de 270 lignes, une ruche récemment inventée par un apiculteur tunisien. Or il s'agit simplement de la ruche Langstroth, imaginée par ce dernier en 1851. Voilà comment on écrit l'histoire,... et comment on renseigne le bon public.

### Les italiens veulent vendre leur miel.

L'Union nationale italienne pour les petites industries, d'accord avec les organisations apicoles, agricoles et, naturellement, fascistes, ouvre un concours entre les artistes italiens pour la rédaction d'un manifeste de propagande en faveur du miel. Le but cherché est d'intensifier la consommation du miel dans le royaume et d'en favoriser la vente à l'étranger. Trois prix de 3000, 2000 et 1000 liras récompenseront les meilleurs travaux.

Un autre concours, avec des prix variant de 500 à 1500 lires, a pour but de créer les récipients les meilleurs, 1. pour la vente au détail, et 2. pour la vente en gros.

D'autre part, le Conseil provincial de Crémone, sur la proposition du préfet, a constitué un fonds de 5000 lires destiné à récompenser les citoyens ayant installé un rucher dans la province.

C'est ainsi qu'on encourage l'apiculture à l'étranger.

### Et les Néo-Zélandais aussi.

En Nouvelle-Zélande, le gouvernement prélève  $\frac{3}{4}$  de penny, soit environ 9 centimes, sur chaque livre de miel produite dans le pays. L'Etat ajoute 9000 livres sterling, 225,000 francs, à la somme ainsi obtenue. Cet argent est employé à la propagande à l'étranger en faveur du miel de la Nouvelle-Zélande. Les résultats de cette manière de faire sont extrêmement encourageants... pour les Néo-Zélandais ; l'exportation a dépassé un million de kilos en 1928. Le tiers du miel consommé en Grande-Bretagne est actuellement produit par ce petit pays situé aux antipodes du nôtre.

En Australie, le gouvernement a offert de participer à la propagande par un subside égal à la contribution des apiculteurs ; mais ces derniers n'ont pu s'entendre entre eux, aussi leur exportation est loin d'égaliser celle de leurs voisins.

La réclame est l'âme du commerce.

### En Valais.

Un arrêté récent du Conseil d'Etat valaisan ne considère comme épizooties des abeilles que l'acariose et la loque américaine. La loque européenne n'est plus combattue officiellement, et les apiculteurs ne sont plus indemnisés pour les pertes causées par cette maladie.

Il est reconnu, en effet, que la loque européenne n'est pas contagieuse, bien qu'elle cause souvent des ravages plus considérables encore que ceux dus à la loque américaine. Elle résulte plutôt d'un état débile des colonies rendues moins résistantes pour une cause ou pour une autre : manque de pollen, température insuffisante, disproportion entre le nombre des laves et celui des nourrices, etc. Quoi qu'il en soit, la destruction des colonies atteintes ne préserve pas les voisines, et comme la maladie est généralement guérissable, on comprend que nos confédérés aient supprimé la destruction en tant que mesure obligatoire.

#### Par qui sont transmis les caractères d'une colonie ?

Est-ce la reine ou est-ce le faux-bourdon qui transmet les qualités essentielles de la colonie ? Cette question est souvent débattue dans les journaux apicoles. Les mâles transmettraient surtout l'énergie et la force, et la reine, les autres qualités : couleur, douceur, longévité, etc., mais tous ne sont pas d'accord.

Ce débat nous paraît oiseux. Que les mères transmettent leurs qualités à leurs fils et ces derniers aux ouvrières, qui sont des femelles, ou que ce soit le contraire, cela est sans importance. N'ayez que des reines excellentes, et tous les faux-bourdons seront également bons, après quelques générations tout au moins. Les qualités se retrouveront alors dans la descendance, qu'elles soient transmises par la reine ou par les faux-bourdons.

#### Sévère, mais juste.

Les apiculteurs soumis au contrôle de la Société des Amis des abeilles qui ne se conforment pas aux prescriptions officielles, ceux notamment qui achètent et qui revendent du miel étranger, sont exclus du contrôle et leurs noms sont publiés dans la *Blaue*. Le numéro de juin de ce journal contient les noms de trois apiculteurs exclus dernièrement. C'est par de telles mesures que nos confédérés maintiennent la réputation de leur miel.

*J. Magnenat.*

---

## Pesées de nos ruches sur balance en juin 1929

| STATIONS             | Altitude<br>mètres | Force de la colonie | Augmentation<br>Grammes | Diminution<br>Grammes | Journée la<br>plus forte<br>Grammes | DATE | Augmentation<br>nette<br>Grammes |
|----------------------|--------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------------------|------|----------------------------------|
| Monthey (Valais)     | 450                | D.-B. forte         | 20800                   | 4900                  | 4500                                | 7    | 15900                            |
| Neuchâtel            | 438                | » »                 | 20 —                    | —                     | 3 —                                 | 18   | 20 —                             |
| Vandœuvres (Genève)  | 466                | » »                 | 9900                    | 4700                  | 1900                                | 3    | 5200                             |
| Bienne (Berne)       | 438                | » très bon.         | 23400                   | —                     | 4200                                | 19   | 23400                            |
| Cressier (Neuchâtel) | 442                | » »                 | 14850                   | 750                   | 2500                                | 20   | 14100                            |
| Glovelier A (Berne)  | 508                | » »                 | 17450                   | 1600                  | 2450                                | 12   | 15850                            |
| Glovelier B »        | 508                | » »                 | 11500                   | 2400                  | 1700                                | 3    | 9100                             |
| Vuibroye (Vaud)      | 640                | » moyen.            | 22900                   | 9100                  | 2100                                | 18   | 13800                            |
| Choex (Valais)       | 494                | » bonne             | 26650                   | 3000                  | 2400                                | 18   | 23650                            |
| Corcelles (Berne)    | 656                | » moyen.            | 15050                   | 5900                  | 2750                                | 17   | 9150                             |
| Buttes (Neuchâtel)   | 777                | » bonne             | 12050                   | 4300                  | 2000                                | 18   | 7750                             |
| Tavannes (Berne)     | 757                | » forte             | 12800                   | 3250                  | 1700                                | 12   | 9550                             |
| Coffrane (Neuchâtel) | 805                | » »                 | 15100                   | 1900                  | 1600                                | 28   | 13200                            |
| Prêles (Berne)       | 821                | » bonne             | 25550                   | 5100                  | 5250                                | 16   | 20150                            |
| Le Locle (Neuchâtel) | 925                | » moyen.            | 4250                    | 1900                  | 650                                 | 19   | 2350                             |
| St-Luc (Valais)      | 1643               | » très forte        | —                       | —                     | 3300                                | 11   | 22500                            |

## CONSEILS ET SOUVENIRS D'UN VIEL APICULTEUR

Dans une de mes tournées par monts et par vaux, j'arrive à la tombée de la nuit au village de M... En attendant le souper, je flâne dans les rues à la recherche de quelques connaissances apiculteurs. Je rencontre précisément M. Z., l'apiculteur de renom de la région. Comme il y a quelques années que je ne l'ai pas revu et que le temps a fait aussi sur lui son ouvrage, afin de l'identifier : « C'est bien M. Z. que j'ai l'honneur de saluer ? » lui dis-je. « Peut-être que oui, me répondit-il. Est-ce vous l'inspecteur des ruchers ? » Sur ma réponse affirmative il me prend la main et, sans façon, me fait entrer dans son rucher. Au milieu des rangées de ruches bourdonnantes et parfumées, il s'assoit sur une chaise-longue en me désignant un siège en face du sien. Le cadre et le moment étaient vraiment d'un poétique délicieux. Nous causâmes et nous causâmes abeilles.

On sent que M. Z. a vécu ses trente ans de vie apicole. Aussi comme ses conseils sont judicieux et ses récits intéressants. En regardant sa figure fatiguée, la phrase du père Chaufour, dans Emile Souvestre me revient à l'esprit : « La forteresse est un peu endommagée, mais la garnison se porte bien ». Je lui laisse la parole :

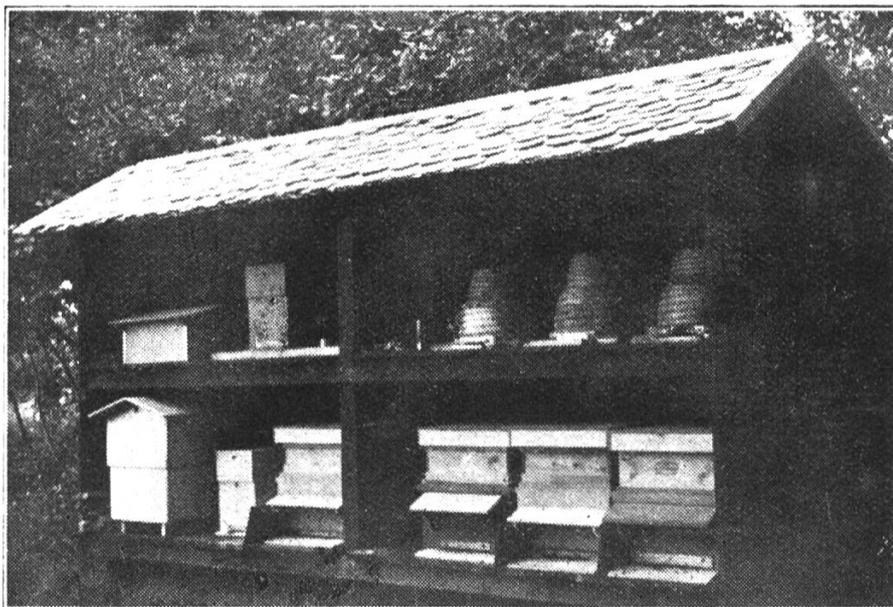
« Croyez-moi, me dit-il, c'est inutile chez nous de travailler avec des abeilles autres que celles acclimatées dans notre pays, noires, italo-noires, italo-carnioliennes. J'ai possédé une année deux colonies chypriotes, mais des authentiques, provenant de l'île de Chypre. Tout s'est bien passé, développement normal, travail satisfaisant, jusqu'à la récolte. Ayant soulevé la hausse pour enfiler le chasse-abeilles, j'ai dû laisser la ruche ainsi découverte pour m'enfuir à toutes jambes tellement les coups d'aiguillons m'étaient administrés abondamment. Et pendant la journée entière, plaintes et menaces s'élevèrent des quatre coins du village à l'adresse des abeilles et de l'apiculteur. C'est d'un cœur joyeux que je les étouffai à la tombée de la nuit.

Les italiennes pures ne m'ont pas donné plus de satisfaction, la grosse ponte chez elles n'arrivant qu'aux mois de juillet et d'août. L'une de ces colonies, j'essayai de la stimuler dès fin janvier avec des plaques mellifères et ensuite par de petites doses de sirop. Rien n'y a fait pour un développement plus hâtif. Quant aux croisées, italo-noires, italo-carnioliennes, elles ne donnent leur plein rendement qu'au troisième croisement.

Pour prévenir l'essaimage dans mon rucher, voici le procédé dont je me suis toujours très bien trouvé. Nourrir, s'il est besoin, mes colonies, au printemps, le plus vite possible en donnant à chacune d'elles en un temps très restreint, toute la quantité de sirop dont elle pourrait avoir besoin jusqu'à la récolte.

## FORMATION ET UTILISATION PRATIQUE DES NUCLÉI

Je me sers pour la formation des nucléi de ruchettes à six cadres, de dimension normale. Les ruchettes passent l'hiver sous un toit, accolées les unes aux autres, leurs parois latérales ne présentant aucune saillie, ce que j'obtiens en faisant reposer leurs couvercles



Formation et utilisation pratique et avantageuse des nucléi.

sur des feuillures. Les jeunes colonies s'y développent très bien. On voit ces ruchettes sur la photographie.

Autrefois au printemps, transvasés dans des ruches, les nucléi étaient déplacés. Ce déplacement causait une perte sensible d'abeilles et arrêtait le développement des jeunes colonies. D'autre part, les abeilles revenant à leur ancien emplacement, envahissaient les nucléi nouvellement formés, les pillaient et tuaient parfois leurs reines.

Pour remédier à ces inconvénients, j'ai adopté le procédé suivant. Je ne déplace plus les nucléi au printemps, mais je les transvase sur place dans des ruches, dont j'enlève les chapiteaux et les plateaux, remplaçant les premiers par des couvercles plats et les

seconds par des planchettes. Je gagne ainsi de l'espace, ce qui me permet de placer une ou deux hausses sur ces ruches.

Les jeunes colonies bien abritées sous un toit se développent au printemps plus vite que les ruchées dans les ruches isolées. Cette année elles ont reçu des hausses pour prévenir l'essaimage et celles-ci seront bientôt pleines et récoltées (premiers jours de juillet).

D'après ce procédé je gagne une année : les nucléi donnent une récolte pendant la saison qui suit leur formation et sont déplacées pendant l'hiver suivant.

N. Gay, Gingins.

---

**APICULTEURS ROMANDS,  
FÊTEZ LE 1<sup>er</sup> AOUT PAR UNE DÉMONSTRATION  
DE FRATERNITÉ NATIONALE**

---

Depuis que s'est produit le grand mouvement populaire qui, en 1918, procura les fonds nécessaires à la création du « Don National suisse pour nos soldats et leurs familles », bien des millions de francs ont été employés dans l'armée et pour l'armée par l'œuvre *volontaire* de secours.

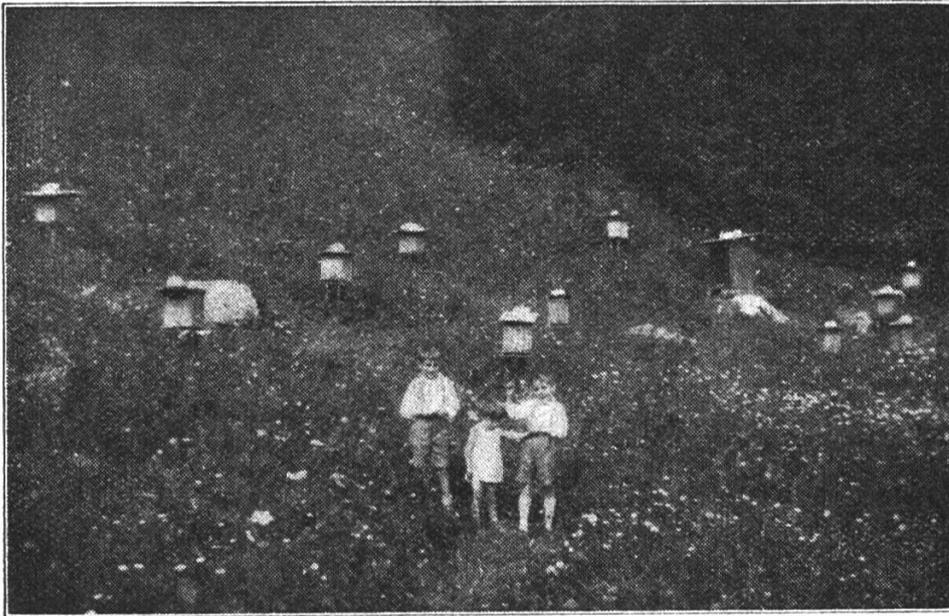
Les secours militaires ne doivent pas être assimilés à ceux de l'assistance publique.

C'est un fait que d'après les dispositions aujourd'hui en vigueur, les secours accordés sont dans bien des cas insuffisants. L'instance qui accorde des secours est obligée, par des lois et ordonnances, de s'en tenir à des normes légales. Or, la misère, les cas qui se présentent, ne tiennent eux pas compte de normes. Les nombreux exemples de secours du Don National prouvent qu'en dehors de l'assistance légale, l'œuvre volontaire en faveur de l'armée a aussi sa raison d'être et qu'elle accomplit une tâche que l'assistance militaire ne pourrait remplir intégralement. Il n'est pas rare aussi de nos jours encore, que de jeunes soldats perdent leurs moyens d'existence du fait du service militaire, surtout des écoles de recrues et de cadres. Ce sont les ouvriers qui n'ont pas appris de métier qui sont le plus menacés. Or, l'Oeuvre en faveur du soldat unit ses efforts à ceux des offices cantonaux et communaux du travail pour retrouver des gagne-pain à ceux qui les ont perdus.

Recherche de places, occupation des sans-travail, assistance, relèvement moral, voilà le champ d'activité du Don National. Il n'est point besoin de maladie pour qu'un soldat tombe dans le dénûment.

A beaucoup de défenseurs de notre patrie, le service militaire risque de faire perdre leur gagne-pain. A la grande masse des soldats qui remplissent nos bataillons, le service militaire obligatoire ne devrait pas être plus onéreux à une partie des soldats qu'à l'autre.

Le capital du Dôn National de 1918, qui, espérons-le, sera sensiblement augmenté par la collecte de la Fête Nationale de cette année, permet d'assister tout particulièrement les familles des soldats morts en service ou décédés par suite de maladies contractées en service. Cette assistance aux survivants de nos soldats est un com-



Station de fécondation G. HAARI, Château-d'Ex.

plément *absolument indispensable* à la pension que leur verse l'assurance militaire.

On trouve encore aujourd'hui, dans les hôpitaux et les sanatoria de la Suisse, des soldats malades qui ont contracté leur maladie pendant le service de relève à la frontière. C'est ainsi que 11 ans après la fin de la guerre, il meurt encore des pauvres soldats qui ont sacrifié leur santé, soit pendant la mobilisation, soit en temps de paix.

Nombreux sont les militaires malades qui sortent de l'hôpital ou du sanatorium, incapables de travailler ou capables d'un travail limité et qui sont laissés sans secours. Si ces malades sont pères de famille et sont incapables d'un travail régulier, il leur faut absolument trouver un moyen d'existence. C'est alors que l'Oeuvre en faveur du soldat et, par elle, le Don National, doivent entrer en jeu

et aider autant que faire se peut pour alléger les charges financières et faciliter les changements de profession.

Pour le 1<sup>er</sup> août 1929, je lance l'appel d'abord à la Romande qui voudra également figurer *honorablement* sur la liste du canton de Vaud (un des cantons idéalement organisé pour la collecte), à toutes les Fédérations et sections d'apiculture régionales qui peuvent, sans aucun doute disposer d'un billet pour notre grande œuvre patriotique et à tous les apiculteurs qui se souviendront des soldats malades et malheureux et auront à cœur de donner, sinon 1 ou 2 kilogrammes de bon miel, du moins la valeur correspondante.

Pour le 1<sup>er</sup> août, laissons parler nos cœurs par un petit sacrifice pécunier au Don National. Il est recommandé à la bienveillance et à l'esprit de sacrifice de tout bon confédéré, à n'importe quel parti politique qu'il appartienne.

De l'Ajoie, en juillet 1929.

*Jean Gigon,*  
délégué de la II<sup>me</sup> division au D. N. S.

---

## NOUVELLES DES SECTIONS

---

### Montagnes Neuchâteloises.

Le dernier délai pour les inscriptions des participants à l'Exposition du Locle a été fixé irrévocablement *au 10 août*. Nous prions les exposants de s'inscrire sans retard auprès du commissaire général, M. Jules Huguenin-Rieser, Jambe du Commun, Le Locle. Pour la réussite de l'entreprise, il faut grouper un nombre respectable d'exposants et c'est à la bonne volonté et à la solidarité de tous les apiculteurs des montagnes que nous adressons un pressant appel.

*Le Comité.*

\* \* \*

### Section Val-de-Ruz

Les membres de la Section qui désirent faire contrôler leur miel, de la seconde récolte, sont priés de s'annoncer à M. Emile Gaffner, à la Borcarderie et à M. Ernest Salchli, à Villiers.

*Le Comité.*

### La Fédération Neuchâteloise au Val de Ruz.

Le 23 juin 1929, la Fédération neuchâteloise d'Apiculture fut l'hôte de sa dévouée section du Val-de-Ruz.

Belle journée (la pluie était réservée pour la réunion romande), démonstrations instructives, conférence intéressante, belle nature, des collations, pique-nique, de la joie, sans oublier le plaisir de revoir ses amis, en un mot il y avait tout ce qu'il faut pour faire une de ces belles et classiques réunions annuelles. En pouvait-il être autrement d'une fête organisée par nos sympathiques amis du Val-de-Ruz, qui ont déjà fait maintes fois leurs preuves par leur talent d'organiseurs et leur empressement à recevoir leurs hôtes.

La fête a débuté à Chézard par une collation et la visite du rucher de M. Emile Tripet où une surprise nous attendait. Le bon papa Tripet qui est doublé d'un génie (2 % d'ingéniosité et 98 % de transpiration, comme le faisait remarquer l'ami Auguste), travaillait en silence depuis quelques années à une nouvelle ruche d'élevage de reines. Il nous a présenté cette ingénieuse nouveauté qui fera sensation et donnera une nouvelle orientation à cette importante branche de l'activité apicole.

La ruche d'élevage de M. Tripet a la contenance d'une hausse, elle est divisée en huit petites boîtes aux parois en tôle perforée permettant aux abeilles de communiquer entre elles. Chaque compartiment a son couvain et ses cellules royales. Lors de l'emploi d'une reine, les abeilles du compartiment orphelin élèvent à nouveau sans s'occuper des reines des autres compartiments. Nous ne pouvons pas faire la description complète de cette intéressante nouveauté ici, cela nous conduirait trop loin, elle sera décrite dans l'*Agenda* et d'autres *Bulletins*. Les avantages de cette ruche sont : le peu d'abeilles nécessaire à l'élevage, le nombre conséquent de reines obtenues, et la possibilité de les conserver, enfin ce qui est le plus intéressant c'est l'élevage ininterrompu des reines et le remplacement automatique lors de l'emploi de l'une d'elles. Cette ruche a été appelée avec raison « *maternité* ».

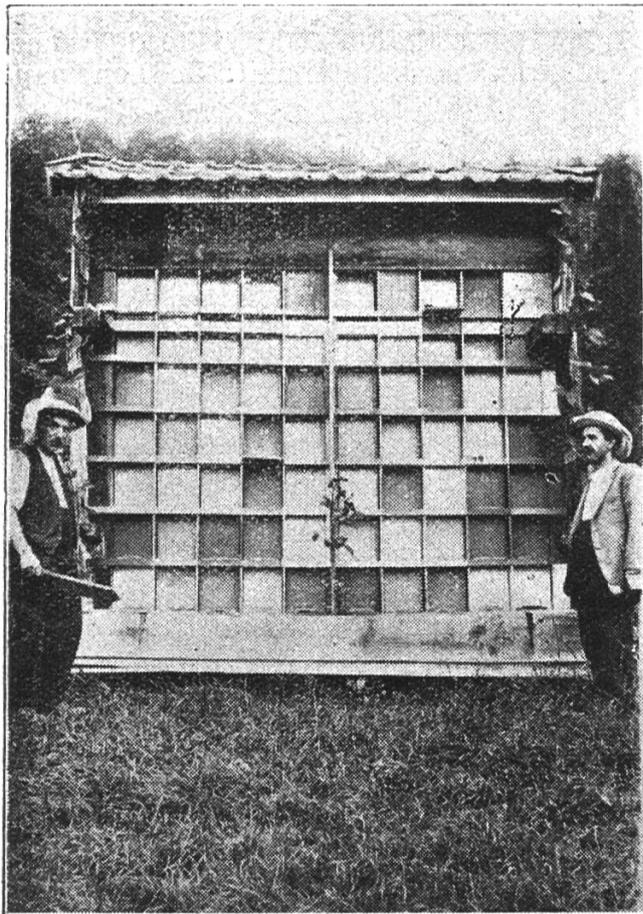
Nous mentionnerons encore les deux beaux pavillons logeant une multitude de nuclei pour la conservation des reines, ainsi que les



magnifiques travaux en cire, talent que nous connaissions à M. Tripet depuis l'Exposition de Boudry.

L'heure du pique-nique approchant, il faut partir précipitamment pour prendre le tram qui nous conduit à Dombresson où nous dinons sous les beaux ombrages de la place de l'Ormeau.

La partie administrative se déroula sur cet emplacement. M. B. Perrenoud, président de la Fédération neuchâteloise nous présenta un intéressant exposé des comptes de la Caisse du Noséma en 1928 : 1951 ruches furent assurées (1400 en 1927), 96 furent indemnisées (21 en 1927). Il a été payé une indemnité de fr. 7.— par ruche périée par le noséma (fr. 15.— en 1927).



Une proposition de porter la cotisation de l'assurance Noséma, par ruche, à 50 centimes, a été repoussée.

Concernant le prix du miel, l'assemblée se rallie au prix fixé par la « Romande », soit fr. 5.— par kg. pour le détail.

Ensuite M. Magnenat, membre du Comité romand, nous entretient sur un sujet fort intéressant « La propagation des plantes mellifères ». Nous relevons de ce bel exposé les points principaux.

Quelles sont d'abord les raisons de diminution de récolte dans certaines contrées : M. Magnenat cite la disparition de la culture des plantes mellifères par les agriculteurs, la coupe de l'esparcette avant la maturité de sa graine ce qui produit la disparition de cette plante, l'assainissement du sol, etc., les progrès dans les machines agricoles qui permettent de

faire les travaux de fenaison en très peu de temps, etc., etc.

Quels sont les moyens pour y remédier : Encourager les paysans à cultiver les fourrages mellifères plutôt que d'autres, exemple l'esparcette au lieu de la luzerne, etc. Travailler dans le but de créer des variétés de fourrages mellifères tels que l'apis-trèfle qui a été obtenu par des hybridations et des sélections. Encourager nos voisins à cultiver des plantes mellifères en leur procurant de la graine. S'entendre avec les autorités pour planter dans les jardins publics, le long des routes des essences mellifères au lieu d'autres arbres (tilleul, acacias, érables, frênes, saules, etc.).

Après cette belle conférence, la partie administrative étant épuisée, nous continuons le programme de la journée en visitant le beau rucher de M. Auguste Gaffner, président de la section du Val-de-Ruz.

Ensuite une partie des participants part pour Villiers visiter le rucher de M. Salchli, tandis que l'autre s'en va directement à Savagnier pour la visite du rucher de l'Établissement apicole des Frères Lienher, connus loin à la ronde pour la fabrication impeccable de leurs ruches et pavillons.



Une collation est encore servie et chacun se sépare heureux de la belle journée passée au sein de cette riche campagne du Val-de-Ruz et d'amis sincères.

Merci encore aux organisateurs de cette réunion. A l'an prochain, à qui le tour?...

Saint-Aubin, juillet 1929.

L. H.-W.

\* \* \*

### Section Erguel Prévôté.

#### *Réunions de groupe à Court et à Reconvilier.*

Voici quelques mots sur ces deux réunions. La première a eu lieu le 23 juin. Elle comptait le beau nombre de passé 30 participants, presque tous de la vallée de Tavannes; quelques-uns étaient du val de Moutier, et nous eûmes même le plaisir de voir parmi nous M. Huguelet, de Vauffelin. Ce jour-là les ruches ont peu d'activité, car le temps est sombre et fait craindre la pluie. Néanmoins, nous faisons la tournée des ruchers. Chose assez rare chez nous à cette date, nous trouvons des hausses déjà pleines et des deuxièmes hausses déjà placées. Il faut dire aussi que Court est un endroit bien situé pour l'apiculture. Nous pourrions donc extraire du miel de fleurs, doré et transparent. Les collègues de Court nous ont généreusement reçus; nous pouvons leur dire encore une fois merci. M. Christe, facteur à Moutier, nous a photographiés et a bien voulu nous remettre deux épreuves pour le *Bulletin*.

La réunion de Reconvilier a eu lieu hier, le 14 juillet. Beau jour et grande chaleur. Depuis le samedi matin, la récolte a repris; mais, cette fois, le miel est sombre; les abeilles filent vers la forêt; il y a

sans doute rosée de miel sur le sapin. Chacun se promet d'aller vérifier le fait et se dit : Si le beau continue, c'est juste la bonne saison pour notre région et nous aurons une réjouissante récolte... et il nous vient des bouffées d'espoir. Après avoir vu, à la Grand'Rue, le rucher de M. von Aesch, un fervent de la race noire et de la ruche Burki-Jecker, la visite se fait à Chaindon (localité tout à proximité se rattachant à Reconvilier) et se termine à Reconvilier chez notre président, M. Albert Boillat, qui est l'apiculteur de la localité ayant le plus grand



Réunion de groupe (Erguel-Prévôté) à Court, le 23 juin.

rucher. Des ruches bien en forme et bien tenues, pas de maladies, de belles perspectives de récolte — et également aimable et généreux accueil — tel est le bilan de cette agréable visite.

Nous aurons encore deux réunions : le 4 août à Sonvilier et le 11 août à Sornetan.

A titre de renseignement, terminons en disant que, pour notre part, nous avons extrait avant que le miel se cristallisât dans la ruche, ainsi qu'on pouvait le craindre puisque c'était du miel de fleurs, dont une partie provenait des dents de lion et des arbres fruitiers. Nous avons bien fait, car il y en avait déjà du cristallisé et huit jours après l'extraction, nous constatons qu'il cristallise déjà dans les bidons.

\* \* \*

Nous avons l'honneur de rappeler à nos fidèles sociétaires les deux réunions de groupe pour la fin de l'année. L'une aura donc lieu le 5 août à Sonvilier. Espérons que les visiteurs seront nombreux pour rendre visite à nos amis de cette localité et du Vallon de Saint-Imier tout entier. Une surprise vous attend.

La dernière aura lieu le 11 août à Sornetan, chez notre collègue, M. Léon Chavannes, pour le petit Val et la Prévôté. Sornetan est un vrai but de promenade ; puisqu'il est situé sur une colline qui domine

tout le Val. Une chose à visiter c'est celle des gorges du Pichoux, qui sont si pittoresques, si le temps le permet.

Nous comptons sur une forte participation pour ces deux visites.

*Le Comité.*

### SOUSCRIPTION POUR ENTR'AIDE

Nous avons reçu encore fr. 50.— de M. Victor Ruppen, à Massongex — produit de la vente des Cotoneasters, bénéfice qu'il a bien voulu verser à la souscription. Nous l'en remercions très vivement. Il nous avise, par même occasion, que cette plante mellifère doit avoir été un peu surfaite dans l'article que nous avons reproduit. Toutefois, il faut tenir compte du fait que par la transplantation elle n'a pu encore donner toute sa vigueur et qu'elle réparera peut-être un peu sa réputation les années prochaines.

*Schumacher.*

### CONCOURS DE L'AGENDA

Nous nous permettons de rappeler que les objets et idées à soumettre aux concours de l'agenda 1929 doivent être envoyés jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, dernier délai.

Nous encourageons vivement les apiculteurs qui ont des nouveautés, des curiosités construites par les abeilles, ou travaux en cire et autres, d'en faire l'envoi afin que nous puissions les publier.

*Agenda Apicole Romand.*

#### PETITES ANNONCES

**OCCASION**, belles ruches D.-B., neuves, complètes, non peuplées. *Bardet, Rue Verte, 7, Genève.*

**A VENDRE**, trois ruches vides, ainsi qu'un extracteur neuf, trois branches. S'adr.: L. BIZEAU, St-Jean 86, Genève.

50 colonies **à vendre**  
à bas prix avec la ruche. Les ruches sont à mettre hors rucher. Ruches vides seulement Fr. 12.— la pièce. — Faire offres à **G. Müller**, Villa Paradiso, **Monti, Locarno.**

50 Bienenvölker **verkaufe**  
zu billigen Preis sammt Kasten. Kasten sind für ins freie auszustellen ; leere Kasten zu nur fr. 12 per Stück. Offerten Anfrage an **G. Müller**, Villa Paradiso, **Monti, Locarno.**

#### Apiculteurs

Demandez, le **bouchon-cage „RECORD”** breveté, c'est l'appareil le plus pratique dans l'introduction et l'élevage des reines. Prix Fr. 2.— chez **L.-M. Wuilleumier**, élev., **Bôle.**

#### RUCHES

Ruches D.-B. et D.-T. neuves et usagées  
**à vendre.**

**H. E. Frech**, apiculteur, **Lausanne**  
Vallombreuse.

#### Reines de 1929

race du pays brun noir, sélect. Excel. race à miel, peu d'essaims. Juin-sept. Fr. 10 à vendre chez **G. HAARI** (tél. 58) élev. de reines CHATEAU-d'ŒX. La même adr. vous offre sa ruchette spéciale pour l'élev. et à réserve «syst. Haari» à 2 sect. mob. à 1/4 cadre. D.-B à Fr. 22.—, voir agenda apic. 1925.

# EXTRACTEURS

Modèle perfectionné à 8 cadres, engrenage silencieux, monté sur pieds en fer, grand robinet laiton nickelé, cage se tendant à volonté. Contenance: 45 kg. de miel avant de soutirer. Grande solidité.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

**J. PAINTARD, „Les Ruchettes”**  
près Vandœuvre. — Genève.

Article fabriqué dans mes ateliers.

Téléphone Stand, 91-84.

Envoi du catalogue sur demande.

# IDÉAL

la cage à reine pour l'expédition et l'introduction, ne doit manquer chez aucun apiculteur.

Prix : fr. 3.50.

Il en est de même du **nouveau chasse-abeilles**, que nous garantissons.

Prix : fr. 1.20.

EN VENTE CHEZ

**M. R. Heyraud**, apiculteur  
St-Maurice (Valais).

Pour cause de changement d'emballage, la **Maison Guigoz, à Vuadens** (Gruyère), met en vente ses

# bidons

contenant environs 2 kg. de miel, au prix de 20 cent. le bidon.

S'adr. à la dite maison.

# REINES 1929



garanties fécondées, éprouvées de race Commune, italiennes ou croisées prix Fr. 10.— avec le bouchon "Record", facilitant l'introduction.

**L.M. Wuilleumier**  
apiculteur-élev., Bôle

Téléphone 32.10.

# A vendre

Pour cause d'âge, **2 beaux ruchers**, chacun de 25 colonies, en bonne santé, très bien situés, à 50 mètres de la route cantonale, avec ou sans terrain, éventuellement avec récolte. Affaire sérieuse.

**G. Staudenmann**, apiculteur  
Gimel (Vaud).

# Lève-Cadres

Apiculteurs n'employez que le lève-cadres en aluminium modèle déposé n° 35.829. Il est pratique, léger, très solide et bien en main. Prix Fr. 1.30 chez votre fournisseur ou chez le fabricant.

**A. CAVIN, Couvet.**

# CONTROLE DU MIEL

|                        |          |       |
|------------------------|----------|-------|
| Etiquettes de contrôle | la pièce | 0.02. |
| Etiquettes couleurs    | »        | 0.05. |
| Carte de contrôle      | »        | 0.20. |
| Feuille nominative     | »        | 0.20. |
| Feuille de contrôle    | »        | 0.05. |
| Tableau réclame        | »        | 1.—.  |
| Bocaux échantillon     | »        | 0.20. |

Le contrôle fait par l'office du miel coûte Fr. 1.—.

**CHEF DU CONTROLE**